

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le* 26 FEV. 2014

CAB POS – MH/DR-MB/Me D14-960

Monsieur le Président,

La stratégie nationale de santé (SNS) a pour ambition de refonder le système de santé en l'adaptant aux défis de demain : des inégalités sociales de santé qui s'accroissent, des parcours insuffisamment coordonnés au sein d'un système structuré davantage pour les problèmes aigus que pour les situations chroniques et enfin un financement solidaire qu'il s'agit de préserver.

Je souhaite que la technologie numérique soit mobilisée au service de la SNS. Loin d'être seulement un enjeu technique et économique, le numérique est un accélérateur du changement et peut participer à la construction d'une société plus équitable, plus juste, plus solidaire et plus participative. Les transformations dont il est porteur peuvent être un atout pour améliorer la santé des Français et augmenter l'efficacité du système de santé.

Je souhaite que votre expertise nous permette de dessiner les contours de ces transformations vertueuses, qui pourront concerner plusieurs champs majeurs de la SNS et notamment :

- la contribution du numérique à l'émergence d'un nouveau paradigme des interventions institutionnelles de prévention et de promotion de la santé ;
- les apports du numérique pour la reconfiguration d'une offre de soins mieux articulée au sein des territoires et particulièrement son intérêt pour consolider, agréger et mettre en réseau les initiatives novatrices qui portent aujourd'hui cette ambition dans les territoires ;
- la place du numérique dans la nouvelle ère de la démocratie sanitaire que la SNS entend ouvrir.

Le premier volet du travail que je souhaite vous confier appréciera l'intérêt des outils numériques dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé auprès des jeunes.

Monsieur Benoît THIEULIN  
Président du Conseil national du numérique  
CNNum – Bâtiment Atrium  
5 place des Vins-de-France  
75573 PARIS Cedex 12

Considérant que la priorité donnée jusqu'à présent au domaine curatif ne permet pas à notre système de santé de répondre aux défis épidémiologiques de demain, en particulier pour prévenir et accompagner les maladies chroniques, la SNS entend rénover en profondeur les stratégies utilisées en matière de prévention et de promotion de la santé, spécialement auprès des jeunes.

Sur ce premier volet de vos réflexions, vos propositions devront s'appuyer sur les développements actuels et les expériences en cours ainsi que sur les pratiques et projets internationaux en matière d'e-santé dans le champ de la promotion de la santé. Vous pourrez constituer à cet effet un groupe de travail pluridisciplinaire et pluri-institutionnel ; vous bénéficierez de l'appui de la Direction générale de la santé qui pilote le travail sur le développement de l'éducation pour la santé dans le cadre de la SNS.

Afin de respecter le calendrier gouvernemental, vos propositions sur ce premier point sont attendues pour mai 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

*Bien à vous,*

*Marisol Touraine*

---

Marisol TOURAINE